



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DE L'ARC-EN-CIEL

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école de l'Arc-en-ciel, tenue le lundi 28 novembre 2022 à 18 h 30.

Présent(s) :

- Madame Louise Bergeron, orthopédagogue
- Madame Marie-Kim Laroche, membre personnel de soutien
- Madame Alexandra Vallières, enseignante
- Monsieur Louis-Philippe Lavoie, parent
- Madame Patricia Boulé, directrice
- Madame Sophie Lapierre, responsable du service de garde
- Madame, Audrey Lortie, parent
- Madame Patricia Schelling, enseignante
- Monsieur Jean-Louis Deward, parent
- Monsieur Antoine Racine, parent
- Madame Mireille Flamand, représentante de la communauté
- Monsieur Claude St-Jean, représentant de la com

Absent (s) : Monsieur Karl-Éric Fortin, parent
Madame Émilie Laliberté, secrétaire d'école

Mme Patricia Schelling sera responsable de la prise de notes pour la rencontre.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Audrey Lortie vérifie et confirme que nous avons le quorum.

2. MOT DE BIENVENUE

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Marie-Kim Laroche propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 17 OCTOBRE 2022

Madame Louise Bergeron propose l'adoption.

Adopté à l'unanimité

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 22 juin 2022

Il n'y a aucun suivi.

6. PAROLE AU PUBLIC

Questionnement d'un parent sur la ligne de conduite concernant le port du pantalon de neige (école/service de garde).

Mme Patricia explique la ligne de conduite de l'année dernière du préscolaire à la 6^e année à l'école et au service de garde.

7. RETOUR CAPSULE DE FORMATION # 4-6 ET 7

Aucun commentaire sur les capsules de formation des nouveaux membres du CE.

8. ACTIVITÉS À APPROUVER

Mme Patricia explique les activités autour de l'école et une activité pour les finissants de 6^e année à la fin de l'année.

Approuver à l'unanimité

9. BUDGET 2022-2023

Mme Patricia nous présente les grandes lignes du budget 2022-2023.

Mme Marie-Kim Laroche propose l'adoption du budget 2022-2023

Adopté à l'unanimité

10. PROJET ÉDUCATIF 2023-2027

La vision du projet éducatif 2019-2022 est reconduite pour celui de 2023-2027. C'est une décision de l'équipe école.

Nous passerons de 5 valeurs à 4 valeurs. La valeur « sentiment d'appartenance » sera incluse dans la valeur du « bien-être ». Le libellé du « bien-être » sera modifié. Il y aura un nouveau libellé pour la valeur du respect.

Les valeurs seront le bien-être, respect, collaboration, autonomie.

Il y aura un seul enjeu qualitatif, mais ce dernier doit avoir un lien avec les enjeux quantitatifs soit la réussite des élèves. L'enjeu que nous désirons mettre dans le prochain projet éducatif est « le bien-être de tous ».

11. OPP (ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS)

M. Deward nous parle des moyens de financement de l'OPP qui est la vente de bûches ainsi que de la soirée cinéma.

12. COMMUNICATION DU SERVICE DE GARDE

Mme Sophie nous informe qu'il y aura des activités animées à l'heure du dîner et en fin de journée afin d'aider les élèves à faire des meilleurs choix. Les élèves seront impliqués dans la proposition des activités.

Mme Sophie nous informe de certaines modifications concernant des activités et coûts au service de garde lors des prochaines journées pédagogiques et de la semaine de relâche.

Mme Alexandra Vallière propose l'adoption du changement de coût de deux activités lors de prochaines journées pédagogiques.

Adopté à l'unanimité

13. COMMUNICATION DE LA DIRECTION

Mme Patricia nous informe d'une activité qui eut lieu sur le respect et l'intimidation à l'école.

Mme Patricia nous informe de travaux qui seront faits à l'extérieur de l'école et des travaux de peinture dans les classes.

Mme Patricia nous informe de la remise des méritas à des élèves de l'école.

14. COMMUNICATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Mme Lortie nous donne quelques points d'information.

15. COMMUNICATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Des activités qui auront lieu au mois de décembre par la maison des jeunes sont présentées.
M. St-Jean nous informe des concours qui sont proposés par le club optimiste.

16. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par M. Louis-Philippe Lavoie

Adopté à l'unanimité

Audrey Lortie,
Présidente du conseil d'établissement
École de l'Arc-en-ciel

Patricia Boulé
Directrice
École de l'Arc-en-ciel